

Fonds d'Intervention Communautaire : 9 projets au cœur des communes pour mieux vivre ensemble

Accessibilité, rénovation énergétique, patrimoine, commerces et services de proximité : Lorient Agglomération accompagne plusieurs projets structurants au cœur des communes via le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) et le FIC Ruralités.

Mobilité et aménagements urbains à Gestel

Dans le prolongement du parking relais réalisé à Gestel par Lorient Agglomération et des travaux de voiries menés par le Conseil départemental du Morbihan, la ville de Gestel souhaite poursuivre l'aménagement de la rue de Quéven. Cet axe structurant du centre-bourg, reliant la place de la mairie et les communes de Quéven et Guidel, ainsi que la RN165, nécessite des travaux d'embellissement et de mise en sécurité : la réalisation d'une voie verte vélo et piétons, l'aménagement de plateaux surélevés aux carrefours, la remise à niveau de l'éclairage public, la création d'un parking place de la gare, une liaison avec la médiathèque et l'installation d'un arrêt de bus et de noues paysagères. Pour cette opération en cohérence avec le Projet de Territoire (Axe 1 Vivre ensemble, et Axe 3 transformer), la commune sollicite un fonds de concours au titre du FIC de 100 000 € (pour un coût global prévisionnel de 467 732 €).



Amélioration énergétique à Ploemeur

Engagée dans une démarche d'économies d'énergie, la commune de Ploemeur s'est fixé une baisse de 40% de ses consommations d'ici 2030 (par rapport à 2010). Déjà labellisée Cit'ergie en 2020, la ville a lancé une programmation budgétaire pluriannuelle de rénovation énergétique des bâtiments communaux. Concernant la rénovation des vestiaires du complexe sportif Bois Pins, Ploemeur a sollicité Lorient Agglomération afin de réaliser une étude comparative des systèmes de production de chaleur. Elle sollicite à nouveau la collectivité au titre du FIC Ruralités pour accompagner les travaux : remplacement des anciennes chaudières à gaz par des pompes à chaleur air/eau, renouvellement des menuiseries, isolation des murs et plafonds, installation d'un système de pilotage du chauffage. Le montant de l'aide sollicitée est de 25 000 €, pour un budget de 51 000 €.



Accessibilité à Riantec et Languidic

Afin de rendre sa salle du Conseil accessible aux personnes en situation de handicap, la mairie de Riantec engage d'importants travaux. Le projet porte aussi sur la rénovation de la mairie et l'ajout d'une extension (121 m²) qui accueillera la nouvelle salle du Conseil en rez-de-chaussée. C'est aussi l'occasion de réorganiser l'accueil du public : création de bureaux dans l'ancienne salle du conseil à l'étage, reprise des bureaux et de l'ergonomie de l'accueil, amélioration énergétique globale du bâtiment existant. Un projet ambitieux, cohérent avec le Projet de Territoire de Lorient Agglomération (Axe 1 Vivre ensemble) et le PCAET*, pour lequel la ville sollicite une aide 100 000 € au titre du FIC (pour un budget global de 605 700 €).

A Languidic, c'est également la mairie qui va bénéficier de travaux afin d'accueillir le public dans de bonnes conditions, et permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite à l'étage : agrandissement et réaménagement du hall d'accueil, installation d'un ascenseur, construction d'une extension avec salle de réunion à l'étage. Pour améliorer ses performances énergétiques, le bâtiment verra la reprise des menuiseries, de l'isolation et de l'étanchéité. Pour ce projet de 759 450 €, également en cohérence avec le Projet de Territoire, la ville sollicite 60 000 € au titre du FIC Ruralités.

Deux rénovations du patrimoine à Quistinic

La ville de Quistinic sollicite le FIC Ruralités pour deux projets de rénovation du patrimoine : le premier concerne la restauration de la chapelle Notre Dame du Cloître, l'une des 8 chapelles de la commune, à proximité du manoir de la Villeneuve Jacquelot et inscrite à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1973. L'objectif est de la rouvrir au public dans de bonnes conditions. Après études par les architectes du patrimoine, les travaux porteront sur la maçonnerie, la charpente, la couverture et les vitraux pour un coût prévisionnel de 396 739 €. La ville sollicite 54 069 € au titre du FIC Ruralités.



Le deuxième projet porte sur la restauration des toits en chaume du parc de Poul-Fetan : le parc, qui présente la vie d'un village breton au 19^{ème} siècle, attire 50 000 visiteurs chaque saison, avec un rayonnement au-delà de la commune et du Pays de Lorient. Mais après la sécheresse estivale, certains toits de chaume nécessitent une restauration : toiture neuve pour l'arrière de l'auberge, faîtages et entêtes de divers bâtiments. Pour ce projet d'un coût global de 42 482 €, la commune demande une aide de 15 930 € au titre du FIC Ruralités.

Promotion des commerces et services de proximité à Cléguer, Gâvres et Lanvaudan

A Cléguer, les activités associatives et culturelles dynamiques de la commune manquent de place pour s'exprimer. La salle polyvalente et le dojo sont vieillissants, la population souhaite développer de nouvelles pratiques, l'école de danse a besoin de davantage de créneaux pour maintenir son haut niveau. La commune a donc décidé de réhabiliter l'ancienne menuiserie idéalement placée en centre-bourg. Rénovation du bâti de 312m², création d'une extension de 110m² : le nouvel équipement accueillera une salle de danse et gym, un dojo et un local pour la banque alimentaire, tout en répondant aux exigences de performance énergétique actuelles. Pour ce projet d'un montant global de 778 392 €, Cléguer sollicite une aide de 100 000 € au titre du FIC.

A Gâvres, la commune tente de consolider le commerce local en louant des locaux restaurés aux commerçants et artisans. Aujourd'hui, elle s'intéresse au Comptoir Gâvrais, menacé par la mise en vente du fonds par le propriétaire. A la fois librairie, salon de thé, épicerie, dépôt de pain, le Comptoir Gâvrais est une institution sur la commune. La ville souhaite donc acquérir le fonds de commerce, via portage par l'EFB* et confier la gestion à un porteur de projet amené à développer de nouveaux produits (vins, produits locaux, vrac...). La ville pourrait même créer deux logements sociaux à l'étage. Pour ce projet de 50 000 €, Gâvres sollicite une aide de 25 000 € au titre du FIC Ruralités.



Ecole, services techniques, médiathèques, périscolaire : les services de la ville de Lanvaudan ont besoin d'accéder facilement à Internet et de disposer d'outils numériques pour leur fonctionnement. La commune a donc décidé d'investir dans des équipements : ordinateur portable et protection Internet pour l'école, PC portable et Internet pour les services techniques, deux PC fixes et un portable pour la médiathèque, ainsi qu'un point d'accès wifi (matériel accessible à la population), deux tablettes et une interface de gestion des activités pour le périscolaire (inscription, facturation, pointage...), ainsi que 2 points d'accès wifi. Ces investissements, d'un montant de 5 689 €, visent à favoriser l'accès aux services numériques de toute la population et des services municipaux, ainsi qu'à faciliter la gestion de ces services (en interne et vis-à-vis des familles). Lanvaudan sollicite 2 844 € au titre du FIC Ruralités.

*PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial / EFB : Etablissement Foncier de Bretagne

Depuis 2018, le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) offre un soutien financier aux communes qui en font la demande et pour des projets structurants : création d'une web tv à Larmor, agrandissement de la cantine scolaire à Caudan, services en ligne à Cléguer, mise en lumière du patrimoine à Port-Louis... Les projets montrent la diversité des initiatives et l'utilité de ce fonds pour leur réalisation. Pour sa deuxième phase de déploiement (2021-2023), le FIC dispose d'une enveloppe de 2,5 M€.

En complément, le FIC aux ruralités a été créé fin 2021 afin d'accompagner des projets de développement territorial. Ce FIC Ruralités est doté d'une enveloppe globale d'1 M€ pour 2022-2025 et s'articule autour de deux axes : le maillage territorial (services et équipements) et l'alimentation et cadre de vie (produits locaux et verdissement).

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

